LETTRE

D'UN FRANÇAIS

A SES COMPATRIOTES.

Français ! que la raiſon vous éclaire ! Que le reſpect vous rende toujours fidèles à vos devoirs ! Mais auſſi, que la crainte de perdre votre liberté, votre vie même, ne vons empêche point d'agir pour le bien général ! . . . . . Travaillez à briſer vos fers, à vous rendre heureux, & n'oubliez jamais ce principe qui vous dirigera vers le bien national : QU'IL EST BEAU, QU'IL EST DOUX DE SE SACRIFIER POUR SA PATRIE !

Case FRC 4740

M&W 8551

THE NEWBERRY LIBRARY · CHICAGO

LETTRE
D'UN FRANÇAIS
A SES COMPATRIOTES.

CHERS COMPATRIOTES,

QUE chaque Membre de la Nation ſoit un zéle Français! Que chacun co-opère, autant qu'il eſt en ſon pouvoir, au bien de l'Etat! & le bonheur général ſuccédera bientôt à nos maux; & nous oublierons aiſément ces maux, qui ne viennent pas du trône, mais de vils courtiſans, qui n'ont

eu, juſqu'à préſent, que trop d'empire ſur l'eſprit des Rois qui nous ont gouvernés.

Nos Rois, ô ma Patrie! ne ſont point les auteurs de nos maux. Parcourons l'Hiſtoire de France, & nous lirons, avec plaiſir, que Louis XII ne déſiroit rien tant que le bonheur de ſes ſujets, & que notre bon Roi Henri IV, aimait tant ſon Peuple, qu'il voulait que chaque payſan mît la poule au pot. Henri IV, il eſt vrai, avoit pour Miniſtre Sully, ce grand homme, qui méritait, à juſte titre, la bienveillance, l'amitié du Roi, & la confiance de tous les Français.

Et vous, chers Pariſiens, au milieu deſquels je vis, vos cœurs ne furent-ils pas ſenſiblement émus, lorſque notre bien aimé Louis XV, après ſa maladie de Metz, & voyant les fêtes que vous lui faiſiez, dit, dans des tranſports d'amour & de reconnaiſſance: QU'AI-JE DONC FAIT A MON PEUPLE, POUR QU'IL ME DONNE DES MARQUES AUSSI GRANDES DE SON AFFECTION!

Et sa Majeſté Louis XVI, ne nous donne-t-elle pas à tous des preuves non-équivoques de ſon bon cœur, elle, qui n'a convoqué les Etats-

Généraux, que pour affermir ſon trône, rendre à la Nation toute ſa ſplendeur, & améliorer le ſort de ſes Sujets ? Français ! votre Souverain n'a-t-il pas trouvé un autre Sully dans la perſonne de M. Necker, ce Contrôleur éclairé, qu'il s'eſt lui-même choiſi, & qui a gagné notre confiance, notre eſtime & notre amitié, par les ſoins continuels qu'il prend aux intérêts de notre Nation ?

O MES COMPATRIOTES ! de quelqu'Ordre que vous ſoyez, n'aviliſſez point le nom de Français que vous portez. Et ce ſerait l'avilir, que de vouloir prolonger l'erreur de la multitude ; & ce ſerait l'avilir, que de vouloir forger de nouvelles chaînes à la Nation ; & ce ſerait l'avilir que de vouloir laiſſer la claſſe la plus indigente dans la cruelle néceſſité d'achetter bien cher des alimens, qui, loin de la reſtaurer, détruiſent inſenſiblement ſes forces vitales.

O MES COMPATRIOTES ! ſoyez humains, ſoyez généreux, & vous porterez à bon droit le glorieux nom de Français.

QUE le feu du Ciel écraſe tous ceux qui ſe diſent Français, & qui n'ont aucun ſentiment d'humanité & de généroſité !... Mais non ; qu'il le convertiſſent, & qu'ils vivent ! Un véritable

Français ne voit pas d'un œil complaisant & de gaieté de cœur la destruction de son semblable, quelque coupable qu'il soit.

J'AIME à croire tous les Français animés du même esprit que les Représentans des États-Généraux; (je me plais à entendre parler de l'auguste Assemblée de la Nation.) Que la distinction entre les trois Ordres soit anéantie ! que la Noblesse, le Clergé & le Tiers-État ne forment plus qu'un seul & même corps ! Alors, d'un consentement unanime, l'on procédra aux moyens d'éteindre la dette de l'État, on fera la repartition des impôts au *prorata* des biens, & en proportion du commerce des habitans des Ville & des Campagnes ; alors, on suprimera les Fermes, les Aides, & autres droits, qui sont un obstacle réel aux progrès du comerce; alors, on admettra la liberté de la Presse, on votera pour la cassation de toutes les Loix & Coutumes civiles & criminelles, & l'on formera un nouveau Code, qui, dégagé de tous les termes bizares & inconnus que l'on a employés jusqu'à ce jour, sera la même pour toutes les Provinces, mettra l'Inocent à portée de se justifier, & forcera le Coupable à faire lui-même l'aveu de son crime & à prononcer la peine qu'il mérite.

FRANÇAIS! il en eſt tems enfin, rompons nos chaînes ; & que les Etats-Généraux nous rendent à jamais ſtables dans la nouvelle Conſtitution qui nous ſera donée par la Nation, & conſentie par le Roi.

INCORRUPTIBLES REPRÉSENTANS de toutes les Provinces! vous, qui, dans cette circonſtance, devez de plus en plus être mus par des ſentimens patriotiques, occupez-vous actuellement de la découverte des grains ; faites vendre les bleds à un prixraiſonnable ; forcez même, avec le bon plaiſir du Roi, les Propriétaires de ces bleds à les faire tranſporter dans les Marchés pour y être vendus. Quelle obligation ne vous aura pas le Peuple. Il me ſemble déja l'entendre dire & répéter ſans ceſſe : *Vive le Roi* ! *Vive les États-Généraux* ? Qu'il ſeroit doux pour Sa Majeſté, qu'il ſerait conſolant pour vous, de voir la gaieté briller ſur tous les fronts, & de ſavoir que la Nation va commencer une carière heureuſe !

TRAVAILLEZ à nous rendre tous dignes du nom Français, fidèles Repréſentans des trois Ordres, vous que la Nation à choiſis pour veiller à ſes intérêts & à ſon bonheur ; travaillez ſans ceſſe

669

à la régénération de la France; le Roi l'exige, il s'en occupe lui-même, il aime tous ses Sujets. Et coment ne les aimerait-il pas ? il en est adoré; & coment ne les aimerait-il pas ? il est BOURBON, il est FRANÇAIS.

Je suis, &c.

P. S. Étant dans Paris, je suis à portée d'entendre bien des Nouvelles, de voir beaucoup d'Ecrits; c'est pourquoi je vous certifie, ô mes Compatriotes! que les Ordres du Clergé & de la Noblesse se sont, en bonne partie, réunis aux Représentans des Communes (le Tiers-Etats), pour ne former avec eux qu'une seule & même Assemblée, qui sera appellée l'Assemblée des Représentans de la Nation, ou Assemblée Nationale.

NOUS devons beaucoup espérer de la fermeté inébranlable des Représentans de la Nation; ils sont tous prêts à perdre la vie, plutôt que de se laisser corrompre.

FRANÇAIS! secondons leurs vues, en nous entretenant volontiers les uns les autres de leurs Arrêtés, en parlant sans cesse de la liberté & du bonheur de notre Nation. Que si nous découvrons quelque chose de salutaire à l'Etat, quelque chose qui soit conforme aux principes de l'Auguste Assemblée de la Nation, faisons-en part à ses Représentans par des Manuscrits, ou par la voie de l'impression.

FRANÇAIS! nous devons, sans doute, nous estimer heureux d'être les témoins de la régénération de notre Royaume.